



**SAS IFOR**

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

[www.ifec.fr](http://www.ifec.fr)

## Création d'un pôle conseil patrimonial : mise en place dans le cabinet ou/et création d'une filiale

### PUBLIC

Collaborateurs confirmés ; Commissaires aux comptes ; Experts-comptables

### DUREE

0,5 jour(s) - 3,2999999999999998 h

Nb minimum de participants : 8

### PRE REQUIS

AUCUN

### OBJECTIFS FORMATION

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Maîtriser les savoirs techniques et juridiques pour créer et développer un pôle de conseil en gestion de patrimoine

Créer et développer une clientèle patrimoniale.

### CONTENU PEDAGOGIQUE

Respecter le cadre réglementaire

Compatibilité entre le conseil patrimonial et l'activité d'expert-comptable et de CAC

Les incidences sur l'activité d'expertise comptable et d'audit

Le conseil patrimonial et les consultations fiscales, sociales pour les particuliers

L'environnement juridique des activités d'intermédiaire en assurance et de CIF

La structure d'exercice?

Le choix du développement du conseil patrimonial en interne, choix de l'externalisation

Le développement externe via l'association, rachat, participation, création ex-nihilo.

Cadre juridique de la distribution des produits, services et conseils patrimoniaux  
Le cadre juridique des produits et services d'investissement?  
Les contrats de prestations, les produits et services à disposition d'un conseiller patrimonial?  
Les modes de rémunération  
Les obligations de formation initiale et continue

Exercice d'application : présentation des documents réglementaires

### MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

exposé  
cas pratique  
Echanges

### EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

### DEROULEMENT

Horaires : 14 h - 17 h 30

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18

### FORMATEUR

**Frédéric ESPIRAT**

Expert-comptable, Ingénieur Patrimonial

### TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 200 €

Adhérent IFEC + CJEC : 150 €

Adhérent IFEC + ANECS : 150 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 150 €

Adhérent IFEC + Inscrits à l'ordre < 5ans :  
150 €

Non Adhérent IFEC : 250 €